

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

SYMISA
(Syndicat Mixte Sophia Antipolis)

n° 09 bis

Comité Syndical
Séance du 27 Juin 2019
Affectation du résultat
Compte Administratif Exercice 2018
Budget Annexe d'Aménagement

L'an deux mille dix neuf et le 27 Juin à 11 heures

Le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du 20 Juin 2019, s'est réuni au siège social du SYMISA, 449 Route des Crêtes 06560 Valbonne, sous la Présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président.

Etaient présents :

Mmes BLAZY et DEBRAS ; MM LEONETTI, DAUNIS, ETORE, LOMBARDO, MASCARELLI, MELE et OCCELLI (CASA) ; Mmes DUHALDE GUIGNARD et DUMONT, (Département des Alpes-Maritimes) ; M. LABAT (CCINCA) ; M. GALY (REGION) ; M. ANDRE (SCE) ; M. SIMPLOT (INRIA) ; M. GAMBAUDO (Universite)

Etaient absents :

Mme SALUCKI, M. THIERRY (CASA) ; M. LONDEIX (CCINCA) ; MM. MUSELIER et AMAR (REGION) ; MM. LISNARD, LOPINTO et CHIKLI (CACPL)

Etaient représentés :

M. LUCA par M. LEONETTI (CASA)
M. ROSSI par M. MASCARELLI (CASA)
M. GINESY par Mme DUHALDE GUIGNARD (Département)
M. SAVARINO par M. LABAT (CCINCA)

Le Président procède à la nomination d'un secrétaire de séance Madame Anne-Marie DUMONT.

Assistait également à la réunion, Monsieur Bertrand FAURE payeur départemental.

Le Président rappelle que, les résultats de l'exercice 2018 ont été repris de manière partielle lors de l'approbation du Budget Le Primitif 2019, le Compte de Gestion ayant été produit par le Comptable Public le 15 mars 2019.

Lors de la présente réunion du comité Syndical les Comptes de Gestion et Comptes Administratifs de chaque Budget sont détaillés.

Au vu des résultats constatés au Compte Administratif 2018, l'affectation du résultat de l'exercice 2019 se présente de la manière suivante :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice 2018		Résultat de clôture de l'exercice 2018	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Investissement	2 207 953,46	0,00	425 000,00	2 207 953,46	425 000,00	
Fonctionnement		8 073 351,88	2 364 514,42	7 071 479,03		12 780 316,49
Solde cumulé		5 865 398,42	2 789 514,42	9 279 432,49		12 355 316,49

La Section d'Investissement fait pas apparaitre de besoin de financement de 425 000€.

Déficit antérieur reporté	-
Excédent antérieur reporté	8 073 351,88
Résultat de l'exercice	4 706 964,61
Excédent au 31/12/2017	12 780 316,49
Virement à la section d'investissement (compte 1068)	425 000,00
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) - (ligne 002)	12 355 316,49

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- Autorise l'affectation de résultat de chaque section et leur reprise dans le cadre du Budget Supplémentaire de l'année 2019 telle que détaillée ci-après :
 - 12 355 316,49€ en section de fonctionnement, en recettes au poste « R002 – Excédent de fonctionnement »
 - 425 000,00€ en section d'investissement, en dépenses au poste « D001 – Déficit d'investissement »
 - Couverture du besoin de financement (compte 1068) pour un montant de 425 000,00€
- Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A VALBONNE LE 27 Juin 2019
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

 **SYMISA**
Les Genêts
Route des Crêtes
06901 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex

DELIB9BISCS2706

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-07-02T09-46-19.00 (MI217768463)

Identifiant unique de l'acte :
006-250600012-20190627-DELIB9BISCS2706-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Compte administratif exercice 2018 Budget annuel

Date de décision : Jun 27, 2019 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Acte : [Delib 9 bis affectation resultat BA.PDF](#)

Préparé	Date 02/07/19 à 09:46	Par BONNOME Christine
Transmis	Date 02/07/19 à 09:46	Par BONNOME Christine
Accusé de réception	Date 02/07/19 à 09:52	